

# Les mille sources de la Colère

N° 157

JUIN 2022

## EDITO

Le 18 mai, le Directeur général des Finances Publiques, adressait sur Ulysse un message aux agents : « *Le grand remue-ménages* ». Il s'agirait pour les directions locales de réunir les agents pour recueillir leurs avis, établir une feuille de route qui servirait à construire le nouveau contrat d'objectif et de moyens. Ces réunions se tiendraient « en dehors de toute orientation prédéfinie ». Dans quel monde le DG voudrait nous faire croire que l'on vit ?

En une dizaine d'années, près de 30 000 emplois ont été supprimés. **Le DG acceptera-t-il d'arrêter les suppressions d'emplois et de recruter des fonctionnaires à hauteur pour les compenser (en plus du renouvellement des départs à la retraite) ?** Le recours à des contractuels en lieu et place des emplois de fonctionnaires se développe : mobilités choisies entravées, concurrence entre les différents statuts et introduction de plus de précarité. **Le DG acceptera-t-il d'arrêter les recrutements de contractuels, de titulariser ceux déjà en place, de re-internaliser les métiers concourant à l'exercice de nos missions ?**

Nos services sont restructurés, délocalisés, supprimés, des missions sont externalisées en tout ou partie. Les plages d'accueil physique sont restreintes laissant peu de place aux populations les plus précaires. Les accueils en distanciel sont privilégiés. Ce sont les agents et la population qui en font les frais. **Le DG acceptera-t-il d'arrêter les restructurations et de réimplanter les services et missions pour répondre à l'intérêt général, avec les emplois nécessaires ?** Nos processus de travail sont industrialisés, segmentés, avec une pression de rentabilité et statistique. Cela fait perdre le sens du travail et sert au démantèlement de notre administration et aux suppressions d'emplois. Le DG abandonnera-t-il ces méthodes génératrices de souffrance au travail ? Les taux de promotions se réduisent. Elles se font de plus en plus au mérite. Les conditions pour bénéficier des tableaux d'avancement se durcissent. **Le DG acceptera-t-il de revenir sur ces reculs de façon pérenne ?**

Plus généralement les fonctionnaires connaissent un effondrement de leur pouvoir d'achat. En 30 ans, le point d'indice a augmenté de 24 % alors que dans le même temps, la seule inflation cumulée correspond à 54 %, que sur 30 ans les prix de l'immobilier ont été multipliés par trois, que le prix de l'essence a été multiplié par 2,8. Est-il acceptable qu'un agent C attende d'avoir atteint le 7<sup>e</sup> échelon avant que sa rémunération indiciaire ne dépasse le SMIC ou qu'un contrôleur doive attendre le 2<sup>e</sup> échelon ? En 1992, Un inspecteur des Impôts était recruté à 90 % au-dessus du SMIC (traitement indiciaire), 30 ans plus tard, il ne percevait que 10 % de plus que le SMIC. Un contrôleur était recruté 68 % au-dessus du SMIC en 1992, aujourd'hui le même contrôleur est recruté 3 % de moins que le SMIC. L'ensemble de ces éléments chiffrés permettent de relativiser les conclusions contenues dans l'observatoire interne 2022.

Certes, interroger les agents sur leur ressenti en matière d'évolution de la DGFIP, de changement, des conditions de travail, d'efficacité ou d'accomplissement personnel présente un intérêt certain. Cependant, cette pluie d'informations cache l'essentiel, la première des conditions de travail est la rémunération et pour un fonctionnaire sa rémunération indiciaire. Nous pouvons discuter à l'infini sur les différentes façons d'améliorer les conditions de travail, la motivation des équipes, le sens du travail, sans une revalorisation réelle des rémunérations tous ces débats resteront accessoires.

La CGT revendique donc une hausse immédiate d'au moins 10 % de la valeur du point d'indice avec une indexation sur l'inflation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Dans ces conditions, la CGT réaffirme que les préoccupations sur le sens du travail, la spécificité du service public, le rôle de la Fonction publique dans la transformation du pays (transition écologique et égalité professionnelle notamment), le lien aux usagers, ne peuvent être sérieusement prises en considération tant que le gouvernement n'aura pas lancé une réelle négociation salariale.**

**J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques >> ICI <<**

Contacts

mail [cgt.ddfip19@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip19@dgfip.finances.gouv.fr)

tél : 07 66 81 95 30

## Supplément cornichon

Mc Do passe à table et accepte de régler une addition de 1,245 milliard d'Euros dans le cadre d'une procédure de Convention Judiciaire d'Intérêt Public. Ce « pactole » permettrait de rémunérer pendant un an 26 000 fonctionnaires, pour prendre soin de nos proches ou répondre au défi environnemental ou encore de financer les retraites. Cette amende record démontre une nouvelle fois l'ampleur de la fraude fiscale organisée par les multinationales et confirme la nécessité de renforcer les moyens du contrôle fiscal. Mais l'affaire, à l'instigation de la CGT ne s'arrête pas là : Aucune réparation n'est prévue pour les salariés qui n'ont pas reçu leur part de participation aux bénéfices. Ça se passe comme ça...

## Pixionnerie

Le résultat est attendu pour fin juillet en Corrèze mais il semble que la réalisation des trois étapes du Parcours Apprenant Compétences numériques ne déclenche pas l'enthousiasme. Ce PACnum a déjà été testé dans l'éducation nationale et dans d'autres départements, avec différentes formules. Bachotage pour déterminer si vous savez vous servir d'un ordinateur et comment vous le faites, le constat général est unanime : Comment faire perdre du temps à des collègues qui n'en ont pas.

## Le personnel à l'amende

Hasard, coïncidence, signe de l'au-delà du Service Public ou manœuvre volontaire, le montant de 35 € alloué à chaque agent dans le cadre du fonds d'amélioration du cadre de vie au travail correspond pile-poile à une amende forfaitaire prévue en cas de contravention de 2<sup>e</sup> classe, appliquée notamment pour stationnement gênant ou abusif : Quand on vous dit que vous dérangez et qu'il faut circuler !

## Dînons sur les braises

35 balles pour un resto, le reste pour aménager des salles de repos, certains assument. Nous aussi ! Nous assumons de ne pas tomber dans le piège tendu par le DG avec son enveloppe et sa pseudo-concertation très encadrée qui lui permet, une fois de plus, de fanfaronner sur Ulysse. Pendant ce temps-là, nous perdons chaque mois en inflation l'équivalent du montant de son aumône financée par la perte de nos emplois. Tenez mon brave, vous reprendrez bien un peu de cendres ?

## Fusionnite aiguë

Ils l'ont vendue, promise, faite. Sur le papier, la fusion des SPF fonctionne en Corrèze, le retard se comble seul, naturellement. Bon, pas dans la bonne humeur ni l'allégresse, les procédures sont édulcorées et dépoussiérées mais qu'importe. Tout de go, on ne peut qu'aller plus haut, vers l'infini et au-delà !

## La chasse au pipeau

Amélie de Montmirail l'avait promis : s'ils votent bien, les fonctionnaires seront augmentés avant l'été, ou durant l'été...Combien ? Bah, certains syndicats se satisferaient de 3 % avec une inflation à presque 6 %. Y a pas à dire, certains se sont accoutumés au poids de leurs chaînes. Pour la CGT, 10 % c'est bien un minimum au regard des années de perte de pouvoir d'achat que nous avons subi. Fin du suspense demain.

## Le milion ! Le milion ! Le milion !

Entre 2020 et 2021, la dotation en crédits de rémunération des personnels titulaires est passée de 21 565 320 à 21 094 795 € dans le département, soit une économie de près de 500 000 €. La DG vous remercie de travailler plus, pour le même salaire, et dans des conditions dégradées.

